

Conseil réuni au complet.

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2011.

FINANCES

Compte Administratif 2010

VU la délibération du Conseil municipal en date du 26 mars 2010 approuvant le budget primitif, Monsieur le Maire expose à l'assemblée les conditions d'exécution de l'exercice 2010. Le Conseil municipal **ADOpte** le Compte Administratif ainsi établi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	1 088 784€	797 979€
DEPENSES	714 186€	1 057 182€
	-----	-----
Déficit		- 259 203€
Excédent	374 598€	

Le Conseil municipal constate les résultats de l'exercice 2010 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), soit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	15 564€	----
Dépenses	5 103€	----
	-----	-----
Excédent	10 461€	----

Encaissement de chèque Le Conseil municipal charge M. le Maire d'encaisser un chèque de 49 768€ émis par la société RISO pour rachat du contrat du photocopieur Rex Rotary.

CULTURE

Ecole de musique intercommunale le Conseil municipal confirme qu'il ne reconduira pas l'animation musicale à la rentrée auprès des scolaires. Les instituteurs souhaiteraient s'orienter vers de l'animation théâtrale.

Syndicat du collège Les statuts du syndicat du collège de Crémieu ayant été réactualisés, le Conseil les valide.

Bibliothèque Le Conseil reçoit le rapport d'activité de la bibliothèque dont le nombre d'adhérents a augmenté en 2010. Un Goncourt hiérois a été mis en place par le cercle de lecture, deux auteurs ont été mis en avant cette année, et une exposition sur le maïs a été mise en place. Le bébébus profite également de ce service chaque jeudi, et la revue de presse est consultée très régulièrement par les adhérents.

TRAVAUX

Stade Le Conseil charge M. Biessy de reconduire le contrat d'entretien des espaces verts auprès de l'entreprise Jannolfo pour 6 996€ TTC, soit 30 tontes annuel.

Vandalisme Plusieurs dégradations ont eu lieu au stade (porte des vestiaires, point d'eau extérieur...), une plainte a été déposée en gendarmerie.

Cimetière Pour information, les travaux de création de bacs destinés à recevoir les déchets verts et divers sont terminés. Il faudra que l'agent technique y insère des conteneurs.

Scierie Un rapport de l'architecte en charge du dossier de rénovation de la scierie préconise d'effectuer un diagnostic du bâtiment concernant la sismicité.

PERSONNEL

Contrat d'assurance statutaire Au 1^{er} janvier 2012, le conseil municipal sera doté d'un contrat d'assurance statutaire, garantissant les frais laissés à la charge des collectivités en cas de maladie, décès, invalidité, incapacité ou accident de leurs agents. Le Centre de Gestion de l'Isère est mandaté pour organisation de la consultation.

Embauche de stagiaires Afin d'assurer les animations dispensées par la Maison du Patrimoine, le Conseil municipal accepte d'embaucher 1 stagiaire supplémentaire. Soit un total annuel exceptionnel de 3 stagiaires par convention universitaire et 1 stagiaire en service civique.

ENVIRONNEMENT

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées Le Conseil municipal accepte le plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées (PDIPR) proposé, s'engage à proposer un itinéraire de substitution en cas de modifications suite à des opérations foncières ou de remembrement, et à conserver leur caractère public. En ce qui concerne l'usage des véhicules motorisés (4/4, quads, motos tout terrain) le Conseil décide de les interdire sur les chemins concernés par le PDIPR.

QUESTIONS DIVERSES

Gestion informatisée du cimetière Le Conseil reporte à plus tard l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière proposé par la société Eurosyl pour un montant de 4 573€ TTC.

Site internet Le Conseil municipal retient l'offre de la société ABCD DEV qui obtient le meilleur rapport qualité prix pour la somme de 4 200€ TTC.

Salle des anciens Le Conseil municipal approuve la convention pour utilisation de la salle des Anciens, qui prévoit une mise à disposition gratuite après remise d'un chèque de caution de 300€, dans le cadre du programme culturel municipal.

Prochaine réunion : 1^{er} avril 2011